RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Agent / Agente de développement local

L'agent ou l'agente de développement local fait en sorte que les habitants d'un quartier, d'une ville ou d'une zone rurale vivent mieux ensemble. À mi-chemin entre l'animation et la médiation, ce professionnel ou cette professionnelle dynamise le territoire sur le plan socioculturel.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 3**

Salaire débutant : **1890 €**

Statuts : **Statut fonctionnaire, Statut salarié**

Synonymes : Animateur / animatrice de développement

Secteurs professionnels : Fonction publique, Social

Centres d'intérêt : J'aime communiquer, convaincre, J'aime me déplacer, voyager



© shironosov/iStock/Getty Images

Le métier

Créer une dynamique

Les agents de développement local sont des professionnels et professionnelles de terrain chargés de mettre en œuvre la politique de la Ville. Pour cela, ils ou elles accompagnent de nombreux projets : lutte contre l'exclusion numérique, sorties éducatives, prévention de la délinquance avec les services de police, intégration de familles isolées, ou encore mise en place d'équipements urbains. En milieu rural, les agents de développement local impliquent les habitants dans les projets de pays (territoire regroupant plusieurs communes) ou encore luttent contre les discriminations.

Fédérer autour d'un projet

Des parents souhaitent voir des bancs devant l'école ? Les agents et agentes de développement local font remonter l'information aux élus. Ancrés dans un quartier, une ville ou une zone rurale, ils ou elles mettent en adéquation les besoins des résidents et les enjeux politiques locaux. Leur mission : fédérer l'action des élus, des associations, des services municipaux et des structures sociales.

Favoriser le droit d'expression

Les agents et agentes de développement local organisent repas et animations (bals de quartier, journée ou semaine à thème...), favorisent la démocratie locale en instituant des conseils consultatifs de quartier, etc. Cela permet aux citoyens de donner leur avis sur les dossiers concernant la gestion urbaine, la circulation, etc.

Compétences requises

Une grande polyvalence

Sous la responsabilité des responsables ou chargés et chargées de mission de développement local, les agents et agentes de développement local peuvent participer au diagnostic d'un territoire, monter un dossier technique et financier, aider à mobiliser les élus et les partenaires des projets ou, plus souvent, rester sur le terrain en contact avec les usagers pour la mise en place et le suivi des projets. Au fait des politiques publiques d'aménagement et de développement, les agents et agentes doivent connaître les rouages de l'administration locale, régionale, nationale ou européenne, même si leur travail se fait essentiellement sur le terrain.

Une communication efficace

Interfaces entre la Ville et ses habitants, les agents ou agentes de développement local sont à l'aise pour animer des réunions ou pour dialoguer avec des élus. Ils ou elles maîtrisent différents outils de travail : techniques d'interview, techniques rédactionnelles, organisation d'événements.

Engagement et diplomatie

Passionnés, les agents et agentes de développement savent prendre du recul et faire preuve d'humilité. En cas de tensions avec les acteurs locaux, diplomatie et tact sont nécessaires. Curiosité, ouverture d'esprit, diplomatie, autonomie, qualités d'écoute et créativité sont aussi indispensables pour exercer ce métier.

Où l'exercer ?

Sous contrat ou fonctionnaire

Ils ou elles exercent le plus souvent dans une ville ou une communauté d'agglomération, mais aussi dans les communautés de communes, les associations, les parcs naturels régionaux ou les bureaux d'études en aménagement. Ces agents et agentes peuvent être salariés sous contrat ou fonctionnaires territoriaux (rédacteurs ou rédactrices, attachés et attachées), après réussite à un concours. Les CDD (contrat à durée déterminée) sont nombreux pour les personnes qui ne sont pas fonctionnaires.

Déplacements fréquents

Travaillant en réseau, les agents et agentes de développement local entretiennent des liens avec les services municipaux, départementaux et régionaux, les structures scolaires et sociales. En contact avec de nombre de professions, ils ou elles sont amenés à se déplacer fréquemment à la rencontre des élus, des résidents ou du milieu associatif.

Mobilité professionnelle

Autonomie et disponibilité sont indispensable pour ce métier, où il faut adapter ses horaires aux projets suivis. Le plus souvent intégré à une équipe, les agents et agentes de développement local peuvent aussi travailler seuls, notamment en milieu rural. Pour rester efficace, il leur est conseillé de changer régulièrement de poste, environ tous les 4 ou 5 ans.

Les études

Après le bac

3 ans pour préparer un BUT carrières sociales (parcours villes et territoires durables), une licence professionnelle métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme (1 an après un bac + 2), éventuellement complétés par un master (2 ans).

bac + 3

→ BUT carrières sociales parcours villes et territoires durables

→ Coordinateur de projets à impact social et environnemental

→ Licence mention géographie et aménagement

→ Licence mention humanités

→ Licence mention sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie

→ Licence mention sociologie

→ Licence pro mention développement de projets de territoires

→ Licence pro mention métiers de la protection juridique des personnes vulnérables

→ Licence pro mention métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

bac + 5

→ Master mention administration économique et sociale

→ Master mention gestion des territoires et développement local

→ Master mention science politique

Emploi et secteur

Des emplois en progression

Le marché de l'emploi du développement local porte sur un faible effectif. Cependant, avec la montée en puissance des projets éducatifs locaux, de la démocratie locale, des actions de prévention et sécurité ou encore de la mise en place de mairies de quartier, le métier s'est développé au cours des dernières années. L'offre d'emploi est aussi dynamisée par la mobilité de fonction qui caractérise la profession. Certaines zones rurales ou collectivités moins attractives peinent à recruter. L'expérience et la force de proposition sont des atouts pour les futurs recrues.

Une certaine stabilité

Liés à une mission, les emplois sont à durée limitée. C'est pourquoi les collectivités recrutent souvent des contractuels et contractuelles. L'enchaînement de nombreuses missions courtes précède souvent une évolution et une stabilisation professionnelle. L'expérience acquise au cours des missions permet d'évoluer vers la fonction de chargé ou chargée de mission, de chef ou cheffe de projet ou encore de consultant ou consultante en bureau d'études. Les concours (rédacteur et animateur) de la fonction publique territoriale permettent également d'accéder à plus de stabilité de l'emploi.

Secteur

Social

Salaire du débutant *

À partir de 1890 euros brut par mois, pour un animateur territorial.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

Inter-réseaux des professionnels du développement social urbain.

Union nationale des acteurs du développement local.

Librairie



PARCOURS

Travail social

Paru le 21/03/2024
Broché • 12,00 €
PDF • 8,00 €

Centres d'intérêt

J'aime communiquer, convaincre →

J'aime me déplacer, voyager →

Autres métiers à découvrir

Ingénieur social

Attaché territorial

Conseiller technique en accessibilité

Inspecteur de l'action sanitaire et sociale

Éducateur technique spécialisé